Image not found or type unknown

Determination valeur locative de commerce

Par **le boette marie**, le **20/11/2017** à **19:52**

mon locataire a renouvelé son bail de 9 ans, et me demande une baisse de loyer de 30% en invoquant entre autre les travaux qu'il a effectués pour son exploitation (surgelés: donc mise en place de compresseurs, monte charge, changement des vitrines etc) travaux faisant accession en fin de bail qui ne représentent nullement des "améliorations", mais bien le contraire. Demande donc abattement de 15%. Or si je change de locataire j'ai tout le local a remettre en état.Comment me défendre?
y a t il un article de loi que je puisse consulter.
Merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés